



Université Saint-Joseph de Beyrouth  
Faculté de droit et des sciences politiques  
Centre d'études des droits du monde arabe

**Le Centre d'études des droits du monde arabe (CEDROMA)  
de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph**

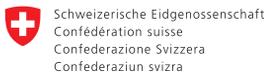
a l'honneur de vous inviter au colloque

# LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET SES JUGES : NOUVEAUX ENJEUX, NOUVELLES PERSPECTIVES

**Jeudi 2 et vendredi 3 mars 2017**

Amphithéâtre Gulbenkian  
Campus des sciences sociales, Université Saint-Joseph  
Rue Huvelin, Achrafieh, Beyrouth

*Avec le soutien de*



Ambassade de Suisse au Liban



**Deloitte.**



**L'Orient  
LE JOUR**



## 10h00-10h30 Séance d'ouverture

- **Marie-Claude NAJM KOBEH**, professeur agrégé à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, directeur du CEDROMA
- **Léna GANNAGÉ**, agrégée des facultés de droit, doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth
- **Achim VOGT**, représentant résident de la Fondation Friedrich Ebert Liban
- **S.E. M. François BARRAS**, ambassadeur de Suisse au Liban
- **Pr Salim DACCACHE s.j.**, Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

## 10h30-10h50 Rapport introductif

- **La liberté d'expression et ses juges au début du XXI<sup>e</sup> siècle**  
**Jean MORANGE**, professeur émérite, ancien professeur de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et de l'Université de Limoges

## 10h50-13h00 Première séance

### LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET SES JUGES : NOUVEAUX PARAMÈTRES, NOUVEAUX PÉRIMÈTRES ?

#### 10h50-11h45 1<sup>er</sup> panel : Le juge national

Président de séance : **Antoine KHAIR**, premier président honoraire de la Cour de cassation, professeur émérite à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, membre du Conseil constitutionnel

- **L'encadrement de la liberté d'expression par le juge constitutionnel français**  
**Charles-Edouard SÉNAC**, maître de conférences en droit public à l'Université de Picardie Jules Verne, CURAPP-ESS
- **Liberté d'expression et contrôle préalable du juge des référés au Liban**  
**Jad MAALOUF**, juge des référés de Beyrouth

## Débats

### 11h45-12h00 Pause café

#### 12h00-13h00 2<sup>e</sup> panel : Le juge international

Président de séance : **Jean FAHED**, premier président de la Cour de cassation libanaise, président du Conseil supérieur de la magistrature

- **Les opinions qui heurtent et choquent sont-elles permises ? La jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme sur la liberté d'expression**  
**Angelika NUSSBERGER**, docteur en droit, professeur, vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme et présidente de la V<sup>e</sup> Section
- **Quelles limites à la liberté d'expression selon le juge international pénal ? Les condamnations d'organes de presse par le Tribunal spécial pour le Liban**  
**Anne-Laure CHAUMETTE**, maître de conférences HDR en droit public à l'Université Paris X Nanterre, CEDIN

## Débats

14h30-16h00 Deuxième séance

## LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET SES JUGES : NOUVELLES DIFFICULTÉS, NOUVELLES MÉTHODES ?

Président de séance : **Ziad BAROUD**, avocat au Barreau de Beyrouth, ancien ministre de l'Intérieur

- **Le contentieux de la liberté d'expression en droit français : méthodes juridictionnelles de traitement de « cas difficiles »**  
**Aude ROUYÈRE**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux, directrice de l'Institut Léon Duguit
- **Insinuer la haine : les juges face aux nouveaux usages de l'ambiguïté**  
**Thomas HOCHMANN**, professeur de droit public à l'Université de Reims, directeur adjoint du Centre de recherche Droit et Territoire
- **Liberté d'expression, liberté de conscience et ordre public devant le juge libanais**  
**Nadi ABI RACHED**, avocat au Barreau de Beyrouth, chargé de cours à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph

### Débats

16h00-16h15 Pause café

16h15-17h45 Troisième séance

## LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET SES JUGES : NOUVEAUX SUPPORTS, NOUVEAUX JUGES ?

Président de séance : **Ramzi JOREIGE**, avocat au Barreau de Beyrouth et ancien bâtonnier, ancien ministre de l'Information

- **La liberté d'expression sur Internet en Tunisie : texte libéral, jurisprudence répressive**  
**Salwa HAMROUNI GADDES**, maître de conférences agrégée en droit public à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis
- **Liberté d'expression et nouvelles technologies de la communication : le retour de la justice privée ?**  
**Bertil COTTIER**, professeur de droit de la communication et ancien doyen de la Faculté des sciences de la communication, Università della Svizzera italiana, Lugano ; professeur associé à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne
- **Propaganda, Misinformation, or What? Is there a legal solution to #FakeNews?**  
**David KAYE**, professeur clinique à l'Université de Californie, Irvine School of Law, rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression

### Débats

VENDREDI 3 MARS 2017

9h30-13h30 Quatrième séance

LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET SES JUGES : MÊMES IMPÉRATIFS, NOUVEAUX ÉQUILIBRES ?

9h30-11h00 1<sup>er</sup> panel : Liberté d'expression et conflit de valeurs

Président de séance : **Chucri SADER**, président du Conseil d'État libanais

- **Liberté d'expression, liberté religieuse et laïcité en France**  
**Bernard STIRN**, président de la section du contentieux au Conseil d'État français
- **Censure préalable et liberté d'expression cinématographique au Liban**  
**Marie-Claude NAJM KOBEH**, professeur agrégé à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, directeur du CEDROMA
- **What happens when the assumptions underlying our commitment to free speech no longer hold? The Canadian and US experience**  
**Richard MOON**, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Windsor, Ontario

Débats

11h00-11h15 Pause-café

11h15-12h15 2<sup>e</sup> panel : Liberté d'expression et intérêt général

Président de séance : **Ghassan MOUKHAIBER**, député au Parlement libanais, avocat au Barreau de Beyrouth, rapporteur général de la Commission parlementaire des droits de l'homme

- **Le secret et la liberté d'expression**  
**Jean-Louis ITEN**, professeur de droit public à l'Université Paris 8 (Vincennes Saint Denis)
- **La liberté d'expression des fonctionnaires en Égypte**  
**Khaled ALI**, avocat au Barreau du Caire

Débats

12h15-13h15 3<sup>e</sup> panel : Liberté d'expression et pouvoir politique

Président de séance : **Lara KARAM BOUSTANY**, professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph

- **La liberté d'expression après les « printemps » arabes, entre protection et répression**  
**Ali KHASHAN**, professeur à l'Université Al-Quds, Palestine, ancien ministre de la Justice
- **Les organes de contrôle de la liberté d'expression au Liban: protection de la liberté d'expression ou protection du pouvoir politique ?**  
**Nizar SAGHIYYÉ**, avocat au Barreau de Beyrouth, directeur exécutif du Legal Agenda

Débats

## AU-DELÀ DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION, LES DROITS FONDAMENTAUX EN CRISE ?

Président de séance : **Léna GANNAGÉ**, agrégée des facultés de droit, doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph

- **Espace public, espace privé : la fin d'une séparation et ses conséquences sur la nature de la liberté d'expression**  
**Georges CORM**, professeur à l'Institut des sciences politiques, Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, ancien ministre
- **Droits fondamentaux, terrorisme et démocratie**  
**Hassan TABET RIFAAT**, professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph, avocat au Barreau de Beyrouth, ancien directeur général du ministère de la Justice
- **Réflexions sur le concept de droit fondamental**  
**Pierre DELVOLVÉ**, professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas (Paris II), membre de l'Académie des sciences morales et politiques

Renseignements :  
01-421403  
cedroma@usj.edu.lb  
www.usj.edu.lb

للاستعلام:  
٠١-٤٢١٤٠٣  
cedroma@usj.edu.lb  
www.cedroma.usj.edu.lb

